

**“ Prudentia chez les penseurs romains.
Essai d’investigation philosophique et morale “**

On sait que dans le stoïcisme et la nouvelle académie - dont l’impulsion se révéla déterminante pour la naissance et le développement de la philosophie à Rome ¹ - la prudence représente, après le courage et la justice et avant la tempérance, la troisième des quatre vertus cardinales. Pour autant ce n’est pas à travers la spéculation abstraite ou même la réflexion axiologique au service d’une théorie des valeurs que cette notion a fait son entrée dans la pensée morale des Romains, mais par le biais d’une étude historico-politique - le *De re publica* - sur la meilleure constitution de la cité et les modalités de son maintien.

Dans le cadre de ce traité Cicéron s’est en effet attaché à analyser l’ensemble des qualités naturelles du gouvernant idéal et notamment la *prudentia* - qui, sur la base des leçons du passé, permet l’intelligence du présent et la prévoyance de l’avenir. Dès I, 45 - dans l’exposé qu’il prête à Scipion Emilien sur le passage des bons gouvernements à leurs déviations respectives - Cicéron se plaît à opposer le philosophe (*sapiens*) qui possède une connaissance théorique de ces mutations à l’homme politique qui gouverne et doit à ce titre prévoir (*prospicere*) ces révolutions afin de les écarter. Ainsi donc la prévoyance

¹ Sur l’apport respectif de ces deux écoles à l’histoire des idées romaines, cf. J.-M. ANDRÉ, *La philosophie à Rome*, P.U.F., Collection « littératures anciennes », Paris 1977, pp. 31-44.

(*prudentia*) apparaît à l'Arpinate comme la qualité maîtresse du chef d'Etat - celle du moins qui justifie sa supériorité sur le chef d'école : *mirique sunt orbes et quasi circuitus in rebus publicis commutationum et uicissitudinum ; quos cum cognosse sapientis est, tum uero prospicere independentis in gubernanda re publica moderantem cursum atque in sua potestate retinentem magni cuiusdam ciuis et diuini paene est uiri* ².

Etymologiquement et philosophiquement la *prudentia* représente pour Cicéron la vertu par excellence de l'homme politique - son aptitude à pouvoir pronostiquer à temps les changements dans l'Etat et dans la constitution :

prudentiam huius rectoris quae ipsum nomen hoc nacta est ex prouidendo ³.

Du reste l'importance de la *prudentia* sera marquée à plusieurs reprises dans le cours du dialogue. C'est ainsi en particulier qu'au livre II - où il retrace, à l'appui de son enquête sur le meilleur régime politique, l'histoire exemplaire du développement de l'Etat romain depuis les origines jusqu'aux Lois des XII Tables ⁴ - Cicéron exalte la prévoyance hors du commun manifestée par Romulus dans la fondation de la Ville :

- *uir excellenti prouidentia sensit ac uidit* ⁵

- *consilium (...) magni hominis et iam tum longe prouidentis* ⁶.

De fait toute la dissertation sur le site de Rome, ses avantages comparés à la situation des villes maritimes comme Carthage et les villes grecques, tend à valoriser cette qualité qui détermine l'excellence du choix royal et l'oriente vers un but unique : la durée. C'est encore sa prévoyance qui conduit Romulus

2. CICÉRON, *Rep.*, I, 45 « Il se produit ainsi, dans les systèmes politiques, d'extraordinaires évolutions et, pour ainsi dire, des cycles de transformations et d'alternances. Les connaître, c'est l'affaire du sage ; mais les prévoir, quand elles se préparent, si l'on veut, dans le gouvernement de l'Etat, régler le cours des événements et le garder sous son contrôle, c'est le fait d'un citoyen vraiment grand et d'un homme presque divin » (trad. Esther BRÉGUET). En *Rep.*, VI, 1 l'Arpinate définit pareillement la *prudentia* comme la plus haute vertu de l'homme d'Etat.

3. CICÉRON, *Rep.*, VI, 1 « la perspicacité du dirigeant que nous décrivons. Cette qualité tire justement son nom du mot « prévoir » (*prouidere*) » (trad. Esther BRÉGUET). Déjà en I, 45 l'Arpinate avait fait de la *prudentia* la qualité du *uir prudens*.

4. Concernant le sujet de ce livre et l'optique résolument philosophique adoptée par l'Arpinate, on se reportera à Esther BRÉGUET, *Cicéron, La République, tome I – livre I*, Les Belles Lettres, C.U.F., Paris 1989, introduction p. 42 – qui souligne en particulier les divergences avec le point de vue narratif de Tite-Live.

5. CICÉRON, *Rep.*, II, 5 « en homme d'une exceptionnelle clairvoyance, il se rendit compte avec netteté » (trad. Esther BRÉGUET).

6. *ID.*, *ibid.*, II, 12 « un procédé (...) qui était bien d'un grand homme, sachant prévoir longtemps d'avance » (trad. Esther BRÉGUET).

à ordonner l'enlèvement des Sabines (destinées au mariage avec les premiers citoyens) et à associer ensuite les Sabins et leur roi Titus Tatius à l'organisation politique de Rome.

Encore la clairvoyance n'y est-elle pas présentée comme l'apanage du seul Romulus - il s'en faut de beaucoup. Tout se passe même comme si - dans l'évocation de l'étape suivante - on assistait à une réversibilité des mérites du fondateur de l'Urbs sur les premiers citoyens - inventeurs, grâce à leur sage intelligence, de l'interrègne qui permet l'élection d'un roi choisi en raison de sa valeur morale et de sa sagesse : *cum prudenter illi principes nouam et inauditam ceteris gentibus interregni ineundi rationem excogitauerunt, ut, quoad certus rex declaratus esset, nec sine rege ciuitas nec diuturno rege esset uno nec committeretur ut quisquam inueterata potestate aut ad deponendum imperium tardior esset aut ad optinendum munitior* ⁷.

Dans le jugement flatteur qu'il porte globalement sur les rois de Rome et leur rôle dans la constitution de l'Etat Cicéron s'attache à louer en eux la *sapientia*, la sagesse, l'esprit avisé - autrement dit une variante de la *prudentia* comme il ressort de cette formule récurrente : *ut aduertatis animum quam sapienter iam reges hoc nostri uiderint* ⁸. Du reste les portraits intellectuels et moraux qu'il brosse de chacun en particulier mettent également en relief différentes qualités proches ou complémentaires de la prévoyance - ainsi la *uirtus* exceptionnelle de Numa qui partageait avec Romulus le souci d'assurer la permanence, voire l'éternité de l'Urbs, mais préféra s'appuyer sur la religion et la douceur des mœurs que sur le calcul politique ⁹ ou encore la *doctrina*, la culture (grecque en l'espèce), de Tarquin l'Ancien - ami intime d'Ancus Marcius et confident de ses desseins politiques puis son successeur à la tête de l'Etat ¹⁰. Mais c'est assurément le sixième roi de Rome - Servius Tullius, fils

7. *ID.*, *ibid.*, II, 23 « Alors les premiers citoyens eurent l'intelligence d'inventer un nouveau système, dont on n'avait jamais entendu parler dans les autres nations, qui consistait à instituer un interrègne : jusqu'au moment où un roi serait proclamé de façon définitive, l'Etat ne devait ni être privé de roi, ni avoir un roi unique pour une durée prolongée ; il ne fallait pas risquer qu'un homme, disposant du pouvoir depuis longtemps, retardât le moment de le déposer ou fût assez puissant pour le garder » (trad. Esther BRÉGUET). On retiendra ici surtout l'indication de la finalité du système décrit : permettre l'élection d'un roi choisi pour sa *uirtus* et sa *sapientia*.

8. *ID.*, *ibid.*, II, 31 « pour vous faire remarquer la sagesse avec laquelle nos rois ont déjà compris que » (trad. Esther BRÉGUET).

9. On notera que les deux mesures évoquées ici sont des contributions majeures à la durée de l'Etat romain : cf. Esther BRÉGUET, *op. cit.*, introduction, p. 46

10. A l'insistance de Cicéron sur l'affabilité et la culture du roi s'oppose celle de Tite-Live sur son ambition : cf. Esther BRÉGUET, *Cicéron, La République, tome II - livres II-VI*, Paris 1991, p. 135, n. 5.

putatif d'une esclave de Tarquinies et d'un client du roi Tarquin, enfant prodige et successeur de ce dernier avec le consentement du peuple —qui passe aux yeux de Cicéron pour l'incarnation de la perspicacité politique. Significatif à cet égard est l'éloge par Lélius de son étonnante faculté de pénétration des faits et des hommes : *is qui (...) uidetur ex omnibus in re publica uidisse plurimum*¹¹ et auquel répond en écho celui par Scipion de l'intelligence que Servius montra dès l'enfance ainsi que de l'éducation grecque qu'il reçut de Tarquin¹². En guise d'exemple du réalisme éclairé de Servius Tullius l'Arpinate cite la fameuse « constitution servienne » - cette répartition militaire et censitaire du peuple en centuries dont les votes, lors des comices centuriates, respectaient le principe : *ne plurimum ualeant plurimi*¹³. Soucieux de magnifier le rôle phare des rois dans la genèse de l'Etat romain, Cicéron tient cependant à écarter de son panégyrique Tarquin le Superbe - tyran injuste et cruel - et lui préfère son exacte antithèse - le « simple particulier » Lucius Brutus, fils de Tarquinia (sœur de Tarquin) et de Marcus Iunius, poussé par ses qualités morales et civiques (sûreté d'analyse, sens du dévouement collectif) à entreprendre l'action libératrice que l'on sait : *uir ingenio et uirtute praestans L. Brutus depulit a ciuibus suis iniustum illud durae seruitutis iugum*¹⁴.

Vers la fin du livre II - dans un chapitre lacunaire où il avait sans doute évoqué, au sujet de l'ordre et de l'harmonie du cosmos, l'intelligence supérieure qui les maintient - l'Arpinate parle du chef d'Etat idéal appelé à diriger l'Etat idéal. Et de fait c'est à lui que se rapporte cet échange de propos entre Scipion Emilien et son ami Lélius : - *Scipio : ... quem iamdudum quaero et ad quem cupio peruenire. - (Laelius) : Prudentem fortasse quaeris ?*¹⁵. Ainsi donc tout montre que pour Cicéron « le meilleur citoyen » - objet de son enquête au même titre que « la meilleure constitution politique » - est le *uir prudens* possédant aussi bien l'expérience des affaires que l'intelligence qui

11. CICÉRON, *Rep.*, II, 37 « le roi qui me semble, entre tous, avoir eu le plus de perspicacité politique » (trad. Esther BRÉGUET).

12. On relèvera le rationalisme de cette explication du destin exceptionnel de Servius et qui diffère radicalement de celle, magico-religieuse, avancée par Tite-Live (cf. I, 39, 1-4 où un prodige présage l'avenir de l'enfant).

13. CICÉRON, *Rep.*, II, 39 « que le plus grand nombre ne disposât pas de la plus grande puissance » (trad. Esther BRÉGUET).

14. *ID.*, *ibid.*, II, 46 « Lucius Brutus, un homme éminent par ses qualités intellectuelles et morales, débarrassa ses concitoyens du joug injuste de ce cruel esclavage » (trad. Esther BRÉGUET)

15. *ID.*, *ibid.*, II, 67 « -Scipion) : ... J'en viens maintenant à l'homme d'Etat que je recherche depuis longtemps et dont j'ai hâte de parler. - (Lélius) : Est-ce peut-être un homme plein de compétence que tu recherches ? » (trad. Esther BRÉGUET). On remarquera que la qualité fondamentale exigée ici du haut responsable public ressortit au savoir et non au savoir-faire

permet d'interpréter le présent et plus encore de prévoir l'avenir. Tant il est vrai que d'après le philosophe romain l'essence même de la science politique réside dans une connaissance raisonnée de la succession des différents régimes : *id enim est caput ciuilis prudentiae, (...) uidere itinera flexusque rerum publicarum*¹⁶. Pour définir cet « homme compétent » qui doit gouverner l'Etat Scipion rappelle alors le souvenir, commun à Lélius et à lui-même, du cornac qu'ils voyaient en Afrique diriger par le moindre mouvement un éléphant : - (*Scipio*) : *Sed tamen est ille prudens qui, ut saepe in Africa uidimus, inmani et uastae insidens beluae coercet et regit quocumque uolt et leui admonitu aut tactu inflectit illam feram.* - (*Laelius*) : *Noui et tibi cum essem legatus saepe uidi*¹⁷ et auquel il compare la partie rationnelle et hégémonique de l'âme humaine maîtrisant les passions : - (*Scipio*) : *Ergo ille Indus aut Poenus unam coercet beluam et eam docilem et humanis moribus adsuetam ; at uero ea quae latet in animis hominum quaeque pars animi mens uocatur non unam aut facilem ad subigendum frenat et domat beluam, si quando id efficit, quod perraro potest. Namque et illa tenenda est ferox ...*¹⁸. A travers cette double assimilation de la raison humaine au cornac et de l'autre partie - déraisonnable et concupiscente - de l'âme à un éléphant ou plutôt à une bête rétive Cicéron entend suggérer que le *uir prudens*, sachant dominer ses passions par la raison et créer en lui un équilibre harmonieux totalement exempt de troubles, saura de même faire régner dans l'Etat l'harmonie et la concorde.

Dans le prolongement de cette définition du bon chef d'Etat plein de sagacité et de sagesse Cicéron aborde au livre IV la question fondamentale de son éducation - conçue, sur la base d'une anthropologie dualiste opposant le corps à l'âme, comme une valorisation des facultés prospective et rétrospec-

16. *ID., ibid.*, II, 45 « En effet, l'essentiel de l'intelligence politique (...), c'est de voir les méandres de la route que suivent les Etats » (trad. Esther BRÉGUET).

17. *ID., ibid.*, II, 67 « -(*Scipion*) : Mais l'homme compétent dont je parle est celui qui, comme nous l'avons vu souvent en Afrique, est installé sur une bête monstrueuse, énorme, sait la maîtriser et la conduire où cela lui plaît et, d'une simple indication ou d'un contact léger, fait changer de direction à cette bête sauvage. - (*Lélius*) : Je sais ; j'ai vu cela souvent, quand j'étais ton légat en Afrique » (trad. Esther BRÉGUET).

18. *ID., ibid.*, II, 67 « -(*Scipion*) : Donc cet Indien ou ce Carthaginois n'impose sa volonté qu'à une seule bête, et encore est-elle obéissante et familiarisée avec les usages des hommes ; au contraire, ce qui se dissimule dans l'âme des hommes, cette partie de l'âme qu'on appelle l'esprit, n'a pas à réfréner et à dompter une bête unique ou facile à soumettre, à supposer qu'elle y parvienne, ce qui est très rare. Or, il faut contenir aussi cette bête rétive ... » (trad. Esther BRÉGUET). Allusion aux deux principes platoniciens de l'âme : l'esprit, la raison qui gouverne et doit dominer l'autre - irraisonné et désirant (cf. *République*, IV, 439 d).

tive de la *mens* - ... *atque ipsa mens quae futura uidet, praeterita meminit*¹⁹ - dont il souligne ailleurs la nature divine : (...) *siquidem est deus (...) qui meminit, qui prouidet*²⁰. En tout état de cause - précise l'Arpinate plus loin - par ces qualités à la fois spirituelles et morales les dirigeants d'autrefois ont donné aux Romains un système politique, des institutions et une législation propres à les faire vivre dans le bonheur et la vertu : *Considerate nunc cetera quam sint prouisa sapienter ad illam ciuium beate et honeste uiuendi societatem*²¹.

Du reste au livre V Cicéron revient avec insistance sur ce problème de la formation morale et intellectuelle du « citoyen par excellence ». C'est ainsi que parmi les qualités requises pour l'*optimus ciuis* figure en première place la *uirtus* entendue comme synonyme de *prudentia*, la pénétration d'esprit, le discernement des choses bonnes et des choses mauvaises : *Haec uirtus in rhetoricis a Cicerone eadem ponitur atque sapientia. Alibi uero, id est in libris de re publica, ab eodem Cicerone illa uirtus dicitur quae prudentia*²². Tout donne à penser, vu le contexte, que la qualité mentionnée ici désigne de manière plus précise la capacité de percevoir par anticipation les mouvements qui menacent périodiquement la stabilité de l'Etat et surtout de les maîtriser. Car c'est dans une situation de crise politique majeure (sédition, discorde civile), lorsque le *rector rei publicae* est appelé par le peuple entier à prendre en charge les affaires de l'Etat en tant que dictateur²³, qu'il doit plus que jamais posséder la *prudentia, tota prudentia*, « prévoir », « être d'une perspicacité sans défaut » : *Totam igitur expectas prudentiam huius rectoris, quae ipsum nomen hoc nacta est ex prouidendo*²⁴. Scipion-Cicéron, on s'en souvient, avait déjà souligné la

19. *ID.*, *ibid.*, IV, 1, frg. 2 « ... et l'esprit lui-même, qui est capable de prévoir l'avenir, garde le souvenir du passé » (trad. Esther BRÉGUET).

20. *ID.*, *ibid.*, VI, 26 « (...) s'il est vrai qu'est dieu (...) ce qui se souvient, qui prévoit » (trad. Esther BRÉGUET).

21. *ID.*, *ibid.*, IV, 3 « Considérez maintenant avec quelle sagesse on a pourvu à toutes les autres institutions, pour créer cette association des citoyens qui leur permet de vivre dans le bonheur et la vertu » (trad. Esther BRÉGUET).

22. *ID.*, *ibid.*, V, 10, frg. 1 « Cette vertu est donnée par Cicéron, dans les traités de rhétorique, comme synonyme de « sagesse » ; mais ailleurs, dans l'ouvrage sur *La République*, il appelle aussi « vertu » la perspicacité » (trad. Esther BRÉGUET). D'où l'on voit que pour l'Arpinate la qualité essentielle du chef d'Etat - la *prudentia*, dont il avait souligné la dimension intellectuelle - comporte également des implications morales.

23. Cette exaltation du chef unique réclamé en raison du danger public et dont la fonction a été prévue par les ancêtres de l'époque paléo-républicaine (cf. *Rep.*, I, 63) figurait sans doute au début du livre VI de *La République*, immédiatement avant le « Songe de Scipion ».

24. CICÉRON, *Rep.*, VI, 1, frg. 1 « - (Scipion) : Tu attends donc du dirigeant que nous décrivons une perspicacité sans défaut. Cette qualité tire justement son nom du mot « prévoir » (*prouidere*) » (trad. Esther BRÉGUET).

nécessité de cette vertu dans de telles circonstances, en disant qu'elle appartenait à un citoyen vraiment grand et à un homme presque divin²⁵.

Il convient à présent de mettre en perspective cet éloge très appuyé de la *prudentia*, de la clairvoyance dans le domaine politique. Pour l'Arpinate, un Etat digne de ce nom ne saurait se passer du concours de personnages aussi éminents que compétents, possédant auprès du peuple le prestige que confèrent la sagesse, la prudence ainsi que l'ampleur et la subtilité de leurs vues. Mais il y a plus : à l'arrière-plan de cette méditation sur le bon législateur selon Cicéron - roi, interroi ou dictateur, dont les conseils avertis visent à assurer la plus longue durée à la cité romaine - on devine une interrogation d'ordre métaphysique : est-il fatal que les cités naissent, vivent et meurent, soumises à une évolution inexorable ou peut-on espérer au contraire qu'à la faveur de leur gouvernement par des guides inspirés elles accèdent à une sorte d'immortalité ? Hypothèse optimiste que Cicéron tire de sa lecture des philosophes grecs et qui repose sur une croyance en la lucidité prévisionnelle des hauts responsables publics dont la fonction régissante au sein de l'Etat correspondrait à celle de la raison dans l'âme humaine.

Yves LEHMANN

25. Cf. *Rep.*, I, 45.